

# NOTRE politique familiale et NOTRE Démarche MADA



Mars 2013



Tout le monde peut  
lire ce document !



# Penser et agir « famille » ...sans oublier les aînés

## *Politique familiale et Démarche MADA* de la municipalité de SAINT-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA



L'élaboration de la Politique familiale et de la Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de Saint-Alexis-de-Matapédia a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés et à l'appui technique du Carrefour Action municipale et Famille.

## La famille

Un vocabulaire commun est nécessaire à l'atteinte des objectifs de toute politique. C'est pourquoi le Comité de la politique familiale a adopté une **définition** de la famille qu'il croit à l'image de la communauté des résidents de Saint-Alexis-de-Matapédia.

FAMILLE - nom féminin.

« Une famille est une maison dans une maison plus grande, habitée par au moins un parent et un enfant, que cet enfant soit naturel, adopté ou simplement accueilli. C'est un lieu pour aimer et souffrir, pour donner et recevoir, pour apprendre et partager. Si les fondations de la maison sont solides et stables (autrement dit, si la relation parents-enfants est saine) et que la maison est bien entretenue, elle dure longtemps. Même lorsque nous sommes âgés nous avons besoin de cette maison, car elle nous protège du froid et du vent, et chez nous il vente beaucoup... »

## Les aînés

Le Comité de la Politique familiale et de la Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) estime que 65 ans peut être considéré comme l'âge auquel on devient un aîné, même si « c'est dans sa tête que l'on est vieux. »





## *Les rôles de la famille*

### **La famille joue un rôle important dans le développement de l'individu.**

- C'est généralement au sein de la famille que la vie est transmise.
- C'est en bonne partie au sein de la famille qu'on acquiert les valeurs de base auxquelles on croit et qu'on adopte les comportements qui sont les nôtres à l'âge adulte. Par exemple, c'est souvent au sein de la famille qu'on apprend la valeur de l'échange, qu'on apprend à partager ou, au contraire, à ne penser qu'à soi.
- C'est en bonne partie au sein de la famille que les besoins affectifs, intellectuels, économiques et physiques des individus sont comblés, surtout aux périodes charnières que sont l'enfance et l'adolescence.
- Enfin, la famille est souvent, à sa manière, un « groupe d'entraide », un refuge et une « assurance sur la vie » que quelqu'un a pris pour nous à notre insu, car c'est un des rôles de la famille que de prendre soin des plus faibles.

### **La famille joue un rôle important dans le développement de la société.**

- La famille est un mode d'organisation et de regroupement des individus à l'intérieur de la société. C'est une société en miniature et lorsque des changements sociaux se produisent, la famille change aussi ou s'en trouve affectée. Comme ses membres, la famille vit en société...



## *Mot du maire*

En concevant notre politique familiale, nous nous sommes rendus compte que notre municipalité s'efforçait déjà d'offrir de nombreux services correspondant aux besoins diversifiés des familles et des aînés d'aujourd'hui.

Mais avec la présente Politique familiale, nous allons plus loin : nous voulons concerter nos efforts, mettre en place des mesures qui auront des effets permanents et planifier nos actions dans divers secteurs d'intervention municipale. Nous visons, entre autres choses, à développer un esprit de solidarité et d'entraide, à l'image de celui qui existait ici au moment où les premiers Acadiens venus de l'Île-du-Prince-Édouard cherchaient à prendre racine. De ce courage, nous sommes convaincus qu'il nous reste quelque chose. Les actions ou les mesures prévues à nos plans d'action pourront sembler trop simples à certains, mais nous devons garder à l'esprit que les mesures les plus simples peuvent aussi être les plus efficaces. Cependant, je tiens à le rappeler, toute politique n'a de valeur que si chacun s'en préoccupe et s'efforce de contribuer à atteindre les objectifs qu'elle poursuit.

Je voudrais finalement dire merci aux membres du Comité Famille et de la Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et les assurer de notre collaboration quant à la mise en œuvre de la présente politique et surtout du plan d'action qui s'y rattache.



## *Mot de la conseillère responsable des questions familiales*

Je suis heureuse aujourd'hui, en tant que responsable des questions familiales, de vous présenter notre politique familiale, reflet d'un engagement significatif pour le maintien de la qualité de vie des familles de Saint-Alexis-de-Matapédia.

En tant que mère de famille, c'est une fierté pour moi de faire partie du comité qui a su établir les constats ayant servi à dégager les fondements de la politique et à déterminer des domaines d'intervention réalistes et pertinents. Elle indique sans équivoque que la famille est désormais une priorité et marque un virage important pour notre communauté. Je souhaite que la politique familiale vous interpelle à titre de citoyen ou d'intervenant, mais surtout en tant que famille.

Quant à nos aînés, qui forment une part de plus en plus importante de notre population, j'ai la conviction que les mesures prévues à leur intention répondront à leurs besoins et mèneront à une amélioration de leur qualité de vie.

Je vous invite à prendre connaissance de ces deux documents (l'énoncé de politique et le plan d'action) et à vous joindre à nous pour appliquer les orientations qu'ils contiennent, et ce, pour le bénéfice de toute notre communauté.

*Cynthia Dufour*



## *Le Comité Famille et de la Démarche MADA*

Le Comité Famille, mis sur pied au printemps 2012, avait pour tâche, entre autres choses, de dresser un état de la situation, c'est-à-dire de faire l'inventaire des mesures déjà en place, d'établir un portrait de nos familles et de notre population en général. Il avait surtout pour mandat de déterminer les champs d'application de la politique familiale et ses orientations de même que les mesures à mettre en place, lesquelles sont contenues dans le plan d'action triennal qui accompagne le présent document.

Voici la liste des membres du Comité Famille : Cynthia Dufour, présidente, Johanne Guénette, Jasmine Gallant, Patricia Poirier, Aurélien Gallant, Léo Lagassé, André Martin, Andrée Roy, Mélissa Lavoie, Mario Gallant et Ginette Morin. Lise Pitre, directrice générale à la municipalité, et Rénaud Boucher du Carrefour Action municipale et Famille ont apporté leur support au travail du comité.

D'autres personnes ont aussi été d'un précieux secours et nous les remercions ici sans les nommer puisqu'elles ont été très nombreuses.



## La raison d'être de cette politique (mission)

- Permettre à la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia de contribuer concrètement au mieux-être des familles et des aînés de sa communauté.
- Lui fournir un outil d'aide à la décision pour qu'elle soit davantage en mesure de tenir compte des impacts sur les familles et les aînés des décisions qu'elle doit prendre, parfois au quotidien.
- Mieux planifier et coordonner les actions en faveur des familles et des aînés et jouer un rôle de leader sur cette question par rapport à ses partenaires naturels (organismes communautaires, services de santé, services en éducation, etc.).
- Créer un milieu de vie favorable à l'épanouissement de nos familles et attirer chez nous de nouvelles familles.
- Aider nos aînés à mieux vieillir en les maintenant actifs, en leur permettant d'acquérir au besoin de saines habitudes de vie et en faisant en sorte qu'ils contribuent, par leur expérience et leurs compétences, au développement de la communauté.

« Prendre soin d'un parent, c'est aussi prendre soin d'un enfant. »

## *Les valeurs sur lesquelles elle repose*

Le comité de la politique familiale et la municipalité de Saint-Alexis ont voulu que cette politique et sa mise en œuvre s'inspirent des valeurs suivantes :

### ***L'entraide et la solidarité***

Nous croyons au renforcement des liens d'entraide aussi bien entre les familles elles-mêmes qu'entre les membres d'une même famille, entre la communauté et les aînés, entre les partenaires de la municipalité et la municipalité elle-même.

### ***Le respect et la tolérance***

Nous croyons au respect des personnes et des familles, au respect des aînés et à celui des droits de chacun, y compris le droit à la différence.

### ***L'équité ou l'égalité des chances***

Nous croyons au devoir d'offrir à chacun des chances égales, ce qui signifie que les services doivent être dispensés dans un souci d'équité. En ce sens, la discrimination positive peut avoir inspiré certaines des mesures que contient la présente politique.

### ***La transparence***

Enfin, la municipalité et son comité de la politique familiale s'engagent à agir avec transparence aussi bien en ce qui concerne l'information destinée aux familles et aux aînés qu'en ce qui touche à la réalisation des mesures prévues au plan triennal.

## *Les objectifs*

La présente politique familiale répond à plusieurs objectifs. En voici quelques-uns.

- Valoriser le rôle et la contribution des familles et des aînés.
- Consulter les citoyens sur les améliorations à apporter à leur cadre de vie.
- Favoriser la venue de nouvelles familles sur notre territoire.
- Soutenir les parents dans leur rôle.
- Encourager le développement ou le renforcement d'un sentiment d'appartenance chez les membres de notre communauté.
- Améliorer les liens entre les générations.
- Stimuler la concertation, car la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia ne peut combler seule les besoins et les attentes des aînés et des familles .
- Favoriser la diffusion et l'échange d'informations concernant les familles et les aînés.
- Développer au sein de l'administration municipale, chez ses employés et chez les partenaires concernés une culture « penser et agir famille ».



Gallant

Doiron

Dufour

Blaquière

Pitre

Martin

Arsenault

Pineault

Chouinard





## *Qui sommes-nous ?*



Le berceau de la population de Saint-Alexis n'est pas véritablement un berceau, mais une île, en occurrence l'Île-du-Prince-Édouard. C'est en effet de Rustico, une paroisse acadienne du nord de l'île, que sont partis les colons qui, sous l'impulsion de l'abbé G. A. Belcourt, vinrent s'établir sur les terres hautes de ce qui était alors une portion du canton Matapédia. Ils n'étaient qu'une poignée, mais ils ne manquaient pas de courage ; les premiers temps furent à ce point difficiles qu'il fallut leur venir en aide en organisant des souscriptions populaires aussi loin qu'à Québec. De ce courage et de cet esprit d'entraide, il est certainement resté quelque chose, et ce quelque chose est on ne peut plus précieux compte tenu du fait que notre communauté peut être considérée comme en voie de dévitalisation.



Parce qu'une famille c'est aussi une descendance, de nombreux résidents de Saint-Alexis portent les noms des premiers arrivants de 1860 et 1862. Mots clés : Blaquière, Arsenault, Martin, Doiron, Gallant, Pitre, etc., auxquels il faut ajouter les noms des descendants des colons canadiens-français venus se joindre aux premiers arrivants acadiens, tels les Chouinard, les Saulnier, les Dufour et d'autres encore.

# Portrait de famille

## Population

Notre population est en baisse depuis plusieurs années, comme c'est le cas pour de très nombreuses petites municipalités rurales du Québec. Nous sommes passés de **625** résidents en 2006 à **548** en 2012, année de la rédaction de la présente politique familiale. C'est une diminution de **12,3%**, en partie causée par l'exode des aînés qui, avec le temps, souhaitent se rapprocher des services, en particulier des services de santé.

D'ailleurs, notre population vieillit rapidement. **L'âge médian** (plus ou moins l'âge moyen) de nos concitoyens est de **54,3** ans. De plus, l'âge médian des femmes de Saint-Alexis est plus élevé que celui des hommes, soit 57,1 ans contre 52,5 ans.

## La structure

- **55** enfants ont de 0 à 14 ans (environ 10%).
- **100** personnes ont entre 15 et 35 ans.
- **190** personnes ont plus de 60 ans.

*On ne bouge plus, svp!*

## L'état matrimonial

- **205** personnes sont légalement mariées et **90** vivent en union libre.
- **110** sont des célibataires (mais cela comprend les enfants).
- **56** sont des veufs ou des veuves, celles-ci étant plus nombreuses.



## Familles

On compte actuellement **170** familles sur notre territoire. Nous en avons **185** en 2006. De ce nombre, **105** sont issues de couples mariés (61 %) et **40** (24 %) de couples vivant en union libre. Parmi ces familles, plus d'une vingtaine peuvent être considérées comme des familles monoparentales, dont le chef est le plus souvent une femme.

Au total, une **quarantaine** de familles ont des enfants à la maison. Cela inclut les familles monoparentales. Le nombre exact de familles monoparentales avec enfants à la maison n'est toutefois pas disponible.

## Aînés

Au moins 90 % de notre population a plus de 15 ans et près de 200 personnes sur 548 ont plus de 60 ans. Quant à la proportion de personnes de plus de 65 ans vivant seules, nous n'avons pas de données précises. Cependant, nous savons que pour la MRC d'Avignon, 34 % des femmes et 16 % des hommes vivent seuls, alors que c'est 40 % et 19 % pour les femmes et les hommes du Québec.



Dessin :  
*Ma famille,*  
ARIANE BOSSÉ.

## Les consultations

Pour dresser le portrait de la situation ou un état des lieux, divers intervenants ont été consultés et les services offerts ont été inventoriés. La consultation populaire a pris l'aspect d'un sondage mené entre le 2 et le 12 novembre 2012. Il visait, entre autres choses, à aider le comité de la politique familiale et de la démarche MADA à déterminer les orientations à donner à la politique familiale et à la démarche MADA. Les résultats sont compilés dans un document à part dont on peut obtenir copie au bureau municipal. Le taux de réponses a été de plus de 25 % et l'âge moyen des répondants atteint 59 ans.

Voici les faits saillants :

- Les résidents de Saint-Alexis ont une perception positive de leur milieu de vie et ils recommanderaient majoritairement leur municipalité comme lieu d'établissement à des familles de l'extérieur. Ils l'aiment en bonne partie pour la sécurité et la tranquillité qu'il offre.
- Ils utilisent les outils d'information mis à leur disposition et se montrent parfois critiques quant à la qualité ou la rareté des informations diffusées.
- Cependant, ils ont une perception mitigée de la qualité de la vie communautaire et ils expriment un besoin de la voir renouvelée. Ils souhaitent avoir davantage d'occasions de se rencontrer comme le montre la popularité de certaines activités récentes (jardin communautaire, cuisine collective).



## Les consultations

- De manière générale, ils sont satisfaits des services dispensés par leur municipalité et de son implication dans divers domaines, lesquels sont, en partie ou en totalité, de compétence municipale.
- Les familles qui ont de jeunes enfants déplorent cependant le peu d'activités qui leur sont offertes et souhaitent que soit améliorée l'offre en matière de loisirs sportifs ou culturels.

L'âge moyen des répondants se reflète dans les priorités qu'ils veulent voir prises en compte par la politique familiale et la démarche MADA. Au premier rang de ces priorités figurent l'hébergement des personnes âgées autonomes, le support offert aux aînés et les services de santé.

De nombreuses suggestions ont été faites par les répondants pour améliorer leur cadre de vie, attirer de nouvelles familles ou pour maintenir actifs les aînés de la communauté.



Activité d'accueil  
des nouveaux arrivants.

## Les principes directeurs

Ce sont les principes qui doivent guider la municipalité lors de la conception et de la mise en œuvre de sa politique familiale. Voici les principes retenus :

### **1. Participer et faire participer**

Tout en reconnaissant que les familles sont les premières responsables de leur qualité de vie et de leur développement, la municipalité de Saint-Alexis affirme qu'elle peut et doit les appuyer dans cette mission. Autrement dit, la municipalité entend contribuer à l'essor des familles et elle souhaite que les familles contribuent à l'essor de leur milieu de vie.

### **2. Informer et s'informer**

La participation des familles et des aînés aux prises de décisions et à la vie communautaire suppose qu'elles et qu'ils sont bien informés et peuvent faire valoir leurs attentes et leurs besoins. La municipalité reconnaît donc l'importance de l'information et de la consultation comme moyens de susciter la participation.





### ***3. Inclure, ne pas exclure***

Les familles comme les citoyens ont des droits égaux. Notre politique famille se veut donc inclusive, c'est-à-dire qu'elle exclut toute forme de discrimination. Elle reconnaît néanmoins que des familles et certains aînés ont des besoins particuliers et elle espère parvenir à les prendre en compte, si nécessaire avec le soutien de ses partenaires.

### ***4. Cultiver la solidarité et l'entraide***

La solidarité doit être encouragée à l'intérieur des familles (qui changent et font face à de nouvelles responsabilités), à l'intérieur de la communauté et entre les générations. Dans ce sens, la municipalité convient qu'une politique familiale est aussi un engagement collectif et qu'une communauté est en quelque sorte une grande famille.

## Les mesures qui ont déjà été mises en place

La municipalité de Saint-Alexis a déjà pris de nombreuses mesures en faveur des familles et des aînés. Elles ont été inventoriées, car elles pouvaient inspirer la conception du plan d'action triennal. Elles sont loin d'être toutes énumérées ici.

### Pour les familles

- Politique d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Désignation d'une élue responsable des questions familiales (RQF).
- Possibilité de s'acquitter des taxes municipales en quatre versements étalés sur une année.
- Mise aux normes des installations de production de l'eau potable.
- Service internet à haute vitesse.
- Support au jardin communautaire.
- Établissement d'un tarif familial pour les activités au chalet sportif et à l'aréna.
- Distribution régulière d'un bulletin d'information municipal.
- Soutien au Comité local de développement.
- Installation d'un système de réfrigération à l'aréna permettant de prolonger la période d'utilisation.

### Pour les aînés

Bon nombre des mesures prises en faveur des familles touchent également les aînés, mais la municipalité a aussi posé les gestes suivants :

- Congé de taxes à la Villa des Plateaux.
- Mise à la disposition d'un local dans l'édifice municipal pour le Club des 50 ans et +.
- Engagement d'une animatrice en loisirs spécialisée en kinésiologie (discipline basée sur le rapport entre le mouvement et la santé) et qui offre des activités aux aînés.
- Maintien et amélioration du service de premiers répondants.
- Parrainage du projet *Les causeries chez madame Rose-Anna*.
- Etc.

## *Autres services*

Sur le territoire, divers organismes et services sont accessibles et ont des missions en lien avec la présente politique. Mentionnons la Maison familiale de la MRC d'Avignon, le Centre d'action bénévole Ascension/Escuminac, l'Unité locale d'information pour les aînés, la Maison des Jeunes de Saint-François et, bien sûr, le CSSS et ses composantes.

## *Les champs ou les domaines d'intervention*

Les champs d'intervention de la présente politique sont principalement de compétence municipale, mais relèvent aussi, dans certains cas, de divers partenaires comme ceux du domaine de la santé ou de l'éducation.

Dans les pages suivantes, on trouvera une définition de chacun des champs d'intervention retenus, les objectifs spécifiques pour chacun d'eux et des exemples des mesures qui figurent au plan d'action triennal, lequel est cependant appelé à être mis à jour et ajusté régulièrement.

On peut obtenir le **plan d'action triennal détaillé** (2013-2014-2015) auprès de la municipalité ou sur son site Internet. Il comporte un échéancier pour chaque mesure retenue et identifie des partenaires éventuels ou actuels susceptibles de contribuer à sa réalisation.

# LES CHAMPS D'INTERVENTION

## 1 ADMINISTRATION MUNICIPALE ET INFORMATION

---

### *Définition*

Ce sont les mesures prises au niveau de la gestion et des services offerts par la municipalité. Ce champ d'intervention englobe l'information à l'intention des familles et des personnes âgées et la manière dont celle-ci est diffusée et reçue.

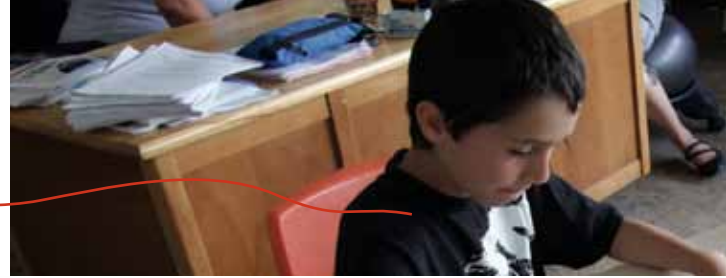
### *Objectifs spécifiques*

- Développer une culture « famille et aînés » au sein de l'administration et des services municipaux.
- Assurer la diffusion et la mise en œuvre de la présente politique.
- Assurer la circulation de l'information qui concerne particulièrement les familles et les aînés.

### *Mesures*

- Reconduire le poste de Responsable des questions familiales au sein du conseil municipal.
- Diffuser la présente politique et organiser une journée de lancement.
- Mettre en place un comité permanent de suivi de la politique familiale et allouer un budget annuel pour sa mise en œuvre.
- Désigner une personne responsable de l'information destinée aux familles et aux aînés.

## 2 SERVICES ÉDUCATIONNELS ET SERVICES DE GARDE



### *Définition*

Ce sont les services scolaires accessibles sur le territoire de la municipalité ou à proximité et qui sont dispensés à l'intention des familles. Les services de garde sont ceux offerts pour les enfants d'âge préscolaire (garderies).

### *Objectifs*

- S'assurer que les parents sont bien informés sur les projet et les intentions de la commission scolaire en ce qui concerne les services offerts.
- Développer une nouvelle vocation pour le bâtiment de l'école.
- Répondre aux besoins des familles en matière de gardiennage.
- Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences parentales.

### *Mesures*

- Tenir annuellement une rencontre tripartite: parents, commission scolaire, municipalité.
- Former un comité de travail sur les utilisations possibles de l'école (transfert à la municipalité, logements pour les aînés, etc.). Consulter la population sur les hypothèses retenues.
- Publiciser une banque de noms de jeunes ayant suivi la formation *Gardiens avertis*.
- Informer sur la Maison de la Famille et l'existence de programmes de soutien aux parents.

# 3

## LOISIRS ET CULTURE



### Définition

L'offre d'une municipalité en matière de loisirs sportifs et d'activités culturelles est un élément essentiel et reconnu de l'épanouissement des familles et du bien-être des aînés. Cette offre doit être diversifiée et adaptée aux besoins changeants des familles et des aînés.

### Objectifs

- Améliorer l'offre de la municipalité en matière de loisirs sportifs et d'activités culturelles.
- Permettre aux enfants qui le désirent de continuer d'apprendre en dehors du temps passé à l'école.
- Améliorer l'offre de loisirs pour les aînés.

### Mesures

- Créer un Comité *Loisirs et culture* ou modifier celui existant pour y intégrer une dimension culturelle.
- Faciliter l'accès aux activités de la Maison des Jeunes de Saint-François en implantant un service de transport.
- Déménager et améliorer la bibliothèque.
- Améliorer le local du Club des 50 et +, en faciliter l'accès et le rendre plus sécuritaire.
- Mettre sur pied des activités de loisirs éducatifs pour les jeunes de 7 à 16 ans.
- Offrir une programmation d'ateliers de création pour les aînés.
- Soutenir le projet d'une *Harmonie*, tel que mis de l'avant par ses promoteurs.



# 4

## VIE COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE



### *Définition*

Axée autour du développement du sentiment d'appartenance, la participation des familles et des aînés à la vie en commun doit être encouragée. Cet encouragement passe notamment par le soutien à divers organismes ou partenaires qui offrent un support aux démunis ou regroupent des individus autour d'intérêts communs.

### *Objectifs*

- Développer le sentiment d'appartenance chez les citoyens.
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.
- Favoriser le maintien des aînés à domicile et briser l'isolement de certains citoyens.

### *Mesures*

- Supporter les activités faites en commun (jardin communautaire, cuisine collective, autres).
- Améliorer le programme d'accueil des nouveaux arrivants.
- Faire connaître le service Unité Locale d'Information pour les Aînés (ULIA).
- Mettre en place un comité d'entraide et une banque de personnes pouvant faire du dépannage auprès des aînés.
- Offrir des conférences destinées aux personnes âgées, par exemple, sur la mise à niveau en matière de conduite automobile.
- Etc.



## HABITATION ET SERVICES DE PROXIMITÉ



### Définition

Une municipalité doit contribuer à offrir un environnement qui permet aux familles et aux aînés de se loger dans un lieu salubre, sécuritaire et accessible aux divers services, notamment aux services d'urgence. De plus, une municipalité dont la population est en décroissance doit aussi être préoccupée par le maintien des services de proximité.

### Objectifs

- Encourager l'établissement de nouvelles familles.
- Contrer l'exode des aînés en offrant des logements aux personnes âgées autonomes.
- Contribuer au maintien des services de proximité.

### Mesures

- Concevoir un programme structuré d'aide à l'établissement de nouvelles familles.
- Faire connaître ce que sont les *îlots déstructurés* et les possibilités de construction qu'ils permettent.
- Faire connaître ou évaluer le programme LAAA (Logements adaptés pour les aînés autonomes).
- Mener une enquête sur les besoins réels en matière d'hébergement pour les aînés autonomes.
- Évaluer la pertinence de développer un projet d'habitations communautaires avec le Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Faire connaître le concept d'habitation intergénérationnelle.
- Mettre à jour le Bottin des membres de l'Association des gens d'affaire Matapédia Les Plateaux.

# 6

## AMÉNAGEMENT URBAIN, TRANSPORT ET SÉCURITÉ



### *Définition*

Ce champ d'intervention comprend l'aménagement des rues, des rangs, des espaces publics, le transport et la sécurité des biens et des personnes sur le territoire municipal. La prévention et la lutte aux incendies font, par exemple, partie de ce champ d'intervention.

### *Objectifs*

- Encourager l'utilisation du transport collectif.
- Répondre aux besoins en transport adapté.
- Accroître la sécurité à la maison et dans les rues de la municipalité.

### *Mesures*

- Évaluer la demande en transport collectif et en transport adapté.
- Améliorer la visibilité à certaines intersections, par exemple en installant des miroirs de circulation aux endroits appropriés.
- Poursuivre la rénovation des trottoirs.
- Concevoir et mettre en place un programme d'inspection des résidences axé sur la prévention des incendies et des accidents (ramonage des cheminées, vérification des installations de chauffage, déneigement des toitures).
- (Voir autres mesures au plan d'action détaillé).

# 7

## ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DU MILIEU

---



### *Définition*

Dans ce champ d'intervention sont inclus, entre autres, la préservation des espaces et des ressources (en particulier de l'eau potable), la préservation des paysages, la mise en valeur du milieu physique. Quant à la santé, la contribution d'une municipalité se fait par le biais du soutien à des partenaires concernés ou par des campagnes de sensibilisation ou de prévention.

### *Objectifs*

- Préserver les caractéristiques naturelles ou esthétiques du milieu.
- Contribuer à l'amélioration à long terme de la santé de la population.

### *Mesures*

- Souligner les efforts de ceux qui embellissent leur maison et leur environnement.
- Rencontrer les responsables du CLSC pour établir une stratégie visant à mieux informer la population.
- Promouvoir la saine alimentation (en lien avec le jardin communautaire, la cuisine collective, la cantine de l'aréna) et de saines habitudes de vie chez les aînés.
- Faire connaître la possibilité d'obtenir un médecin de famille au Nouveau-Brunswick.
- Etc.



## PROMOTION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

---

### Définition

Une municipalité doit valoriser la contribution des familles et l'apport de ses aînés de même que leur participation à la vie de la communauté.

### Objectifs

- Promouvoir les valeurs familiales.
- Valoriser le respect et la contribution des aînés.
- Encourager les échanges entre les générations et permettre aux aînés de partager leur savoir.

### Mesures

- Organiser une ou des activités annuelles à l'intention des familles.
- Organiser une *journée découverte* des métiers traditionnels.
- Mettre de l'avant un projet visant la création d'une œuvre d'art impliquant la participation des aînés (ex. : tapisserie historique).
- Supporter le projet de formation et de fabrication d'objets adaptés aux besoins des aînés de la coopérative *Les Rackmodeuses*.
- Organiser une fête du type *Retrouvailles* entre grands-parents et petits-enfants.



## Penser et agir FAMILLE ...sans oublier les AÎNÉS



Le mandat du Comité de la politique familiale et de la Démarche MADA était de concevoir et de proposer une politique à la fois réaliste et conforme aux attentes des résidents de Saint-Alexis-de-Matapédia. Cela impliquait, entre autres choses, de dresser un portrait de la communauté et de mener les consultations nécessaires (sondage, discussions, etc.). Le comité devait également réfléchir aux orientations à donner à cette politique et, surtout, proposer des mesures regroupées à l'intérieur d'un plan d'action prenant en compte les besoins des familles et ceux des aînés. Cette politique et le plan d'action qui l'accompagne ont été entérinés par le Conseil municipal le 11 février au moyen de la résolution 026-2013.

### Mise en œuvre et suivi

Dans les semaines qui suivront cette adoption, le conseil municipal verra à mettre en place un Comité de suivi de la politique familiale et de la démarche MADA pour l'aider à réaliser le plan d'action et les mesures qu'il contient. Le conseil municipal a d'ailleurs convenu, au moment où il a adopté la présente politique, d'une séance de travail avec le comité de suivi qui porterait sur le plan d'action et sa mise en œuvre.

---

**Ce document n'est pas recyclable... Ne le jetez pas !**  
Faites-le lire à d'autres et aidez-nous à le diffuser.





Municipalité  
amie des aînés



Saint-Alexis-de-Matapédia  
*Le plaisir de vivre !*